



**COVID-19 et confinement :**  
**Dispositions prises par la maternité de l'Étoile**  
**Pour assurer votre sécurité et celle de votre entourage**  
**pour l'arrivée de votre enfant.**

FIT DRP 012

Indice 3

Page 1 sur 3

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des recommandations en vigueur, voici quelques informations utiles pour le bon déroulement de votre séjour à la maternité de l'Étoile :

**+ Votre séjour à la maternité :**

**Présence de l'accompagnant :** - **soit il reste auprès de vous durant tout le séjour**, sous réserve que vous soyez tous les deux COVID négatif et non suspects,

- **soit il vient en visite entre 13h et 20h sur une durée de 4h**

De manière générale, les allées et venues au sein de l'établissement doivent être limitées, la circulation du virus restant toujours active. L'accompagnant est autorisé à descendre aux distributeurs une fois dans la journée, il lui est recommandé de porter le masque et d'effectuer une friction de SHA avant et après utilisation.

Pour le petit déjeuner et les repas de votre accompagnant, veuillez les commander auprès de l'aide-soignante du service au moment de son passage en chambre. Le prix du petit déjeuner est compris dans le tarif lit accompagnant (20 euros), les repas du midi et du soir sont au tarif de 10 euros.

**Le jour de la sortie**, votre accompagnant est invité à amener un maximum d'affaires à votre véhicule, en limitant le nombre d'aller-retour.

**Aucune autre visite n'est autorisée.**

**Un masque vous sera remis, ainsi qu'à votre accompagnant, vous devrez le porter en présence du personnel.**

**Une maman porteuse du virus peut s'occuper de son bébé et l'allaiter, en observant les consignes données : port du masque et gestes barrières. Il est contre indiqué de faire porter un masque à votre bébé.**

Pour **les parents fumeurs**, la maternité met à disposition des patchs et des gommes : si besoin demandez à l'infirmière ou à la sage-femme.

La durée de votre séjour peut être de 3 à 5 jours, elle est soumise à l'avis médical du gynécologue et du pédiatre. Dans le cadre d'une sortie précoce, votre sortie est soumise également à **la condition du passage d'une sage-femme libérale à votre domicile ou de votre déplacement à son cabinet** dans le seul but de limiter les risques de propagation du virus. Si vous n'avez pas de sage-femme libérale signalez-le à l'infirmière ou à la sage-femme et nous vous aiderons à en trouver une.

**+ Formalités administratives :**

**A votre entrée :** pensez à contacter votre mutuelle pour qu'elle faxe à la clinique la prise en charge (info livret d'accueil p. 8).

**A votre départ :** afin de limiter les contacts au vu des règles sanitaires actuelles, le bureau des entrées/sorties vous appellera la veille ou le jour de votre départ, pour que vous puissiez faire votre règlement à distance par carte bancaire. Il vous sera demandé le n° de votre carte, la date d'expiration et le cryptogramme, la facture acquittée vous sera transmise par mail le jour même.

**+ Modalités administratives particulières :**



**COVID-19 et confinement :**  
**Dispositions prises par la maternité de l'Étoile**  
**Pour assurer votre sécurité et celle de votre entourage**  
**pour l'arrivée de votre enfant.**

FIT DRP 012

Indice 3

Page 2 sur 3

**L'examen du huitième jour de votre bébé est obligatoire**, il donne lieu à l'établissement d'un certificat médical. Dans le cadre d'une sortie précoce, il ne pourra pas être réalisé dans le service, il vous appartient donc de vous engager à le faire réaliser entre le 6<sup>ème</sup> et le 10<sup>ème</sup> jour de vie par un pédiatre ou un médecin généraliste ayant l'habitude des pathologies du nouveau-né. Si vous avez des difficultés à trouver un rendez-vous, signalez-le à l'infirmière ou à la sage-femme, et nous vous aiderons dans cette démarche.

Pour **la déclaration de naissance**, l'État civil de la mairie d'Aix-en-Provence reprend ses horaires habituels (lundi et mercredi 8h/18h, mardi, jeudi et vendredi 8h/16h30). La déclaration doit être faite dans les cinq jours qui suivent le jour de l'accouchement, celui-ci n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance. Si ce dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. **Le déclarant devra porter un masque pour entrer en Mairie.**

 **Avant votre accouchement, pensez à préparer l'aîné aux conditions particulières prises pour protéger la famille :**

Expliquez-lui quel que soit son âge ce qu'est le corona virus et comment il se transmet.

Des documents peuvent vous aider dans ces explications :

[http://www.elaborer.org/covid\\_enfant.pdf](http://www.elaborer.org/covid_enfant.pdf)

Dites-lui qui va le garder pendant que papa emmènera maman à la maternité. Expliquez-lui pourquoi il ne pourra pas aller voir maman et bébé à la maternité. Apprenez-lui les règles d'hygiène à adopter à la maison pour préparer le retour de maman et bébé.

Réduisez votre stress pour soutenir votre enfant : l'enfant se régule dans le comportement de l'adulte. En dessous de 3 ans, les enfants ne comprennent pas la gravité d'un événement. En revanche, ils sont très sensibles aux émotions et aux réactions des personnes qui s'occupent d'eux.

 **Retour à la maison :**

Évitez de fréquenter les lieux publics et si vous y êtes contraints, respectez bien les gestes barrières et le port du masque, pour éviter le risque de contamination limiter les visites à votre domicile à un cercle restreint.

L'arrivée de bébé est un événement heureux mais également éprouvant pour les parents.

**Face aux pleurs de leur bébé, il arrive que les parents se sentent désarmés et inquiets, voici des liens vers des sites permettant de comprendre et de trouver des solutions face aux pleurs de votre bébé:**

<https://www.mpedia.fr/art-pleurs-de-mon-bebe>

[https://naitreetgrandir.com/fr/etape/0\\_12\\_mois/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-bebe-pleurs-comprendre](https://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-bebe-pleurs-comprendre)

<https://www.mpedia.fr/art-supporte-plus-les-pleurs>

[https://www.reseau-naissance.fr/medias/2017/04/depliant-il-ne-faut-jamais-secouver-un-bebe\\_Lechat.pdf](https://www.reseau-naissance.fr/medias/2017/04/depliant-il-ne-faut-jamais-secouver-un-bebe_Lechat.pdf)

Questions pédiatriques : <https://www.mpedia.fr>

 **Un certain nombre de ressources sont là pour vous, demander de l'aide et trouver un soutien :**

**Soutien psychologique** : si vous dormez mal, ressentez de l'angoisse, de la tristesse, si vous êtes facilement irritée par votre entourage vous pouvez solliciter un entretien téléphonique avec les psychologues de la maternité de l'Étoile.

**Sandra CARBONEL 06 60 06 38 68**



**COVID-19 et confinement :**  
**Dispositions prises par la maternité de l'Étoile**  
**Pour assurer votre sécurité et celle de votre entourage**  
**pour l'arrivée de votre enfant.**

FIT DRP 012

Indice 3  
Page 3 sur 3

**Marie Dorothée DAZIN 06 62 43 89 14**

**La PMI** : La Protection Maternelle et Infantile est une équipe pluridisciplinaire à votre disposition (médecin, puéricultrices, assistante sociale...)... En cette période certains sites restent ouverts avec au minimum une permanence téléphonique. Leurs coordonnées sont dans le carnet de santé de votre enfant.

**Les Ressources en ligne :**

Maman Blues : <https://www.maman-blues.fr> en cas de difficulté maternelle

Allo Parents Bébé : 0 800 00 3456 (Enfance et Partage) si vous perdez votre calme

Numéro vert mise en place par la mairie d'Aix en Provence pour personnes isolées : 0805 203 805

Guide de l'allaitement : <https://www.sikana.tv/fr/health/learn-the-basics-of-breastfeeding>

Groupe de mamans : Facebook « confinées avec bébé »

Violence conjugale : Appelez le 3919 ou consultez <https://stop-violences-femmes.gouv.fr> et sms 114

**Applications gratuites pour smartphones :**

Méditation et relaxation : Petit bambou, Relax melodies, 7mind, Headspace, Zenfie

Cohérence cardiaque : Respirelax, HeartRate+